

Infoparlement

NOUVEAU MOUVEMENT EUROPÉEN SUISSE SESSION D'HIVER 2018

Le Nouveau mouvement européen Suisse (Nomes) a le plaisir de vous présenter un aperçu des questions de politique européenne inscrites au programme de la session d'hiver du Parlement. Pendant cette session, différents textes importants concernant le futur de la politique européenne suisse seront traités.

Chères et chers parlementaires,

Le Nouveau mouvement européen Suisse (Nomes) a le plaisir de vous présenter un aperçu des questions de politique européenne inscrites au programme de la session d'hiver 2018.

Entre autres, les conseillères et conseillers aux Etats auront à se prononcer sur le milliard dit de cohésion ([18.067](#) et [18.068](#)). Celui-ci revêt une grande importance pour le futur de la coopération entre la Suisse et l'Union européenne (UE). Le Nomes préconise l'octroi d'une deuxième contribution suisse à certains Etats de l'UE. De cette façon, la Suisse contribue au développement et à la consolidation de la démocratie ainsi qu'à la transition vers une économie sociale de marché en Europe centrale et orientale. Le crédit-cadre destiné à soutenir la gestion des migrations dans les pays particulièrement concernés est également, aux yeux du Nomes, très pertinent. Ces crédits alloués servent, sans l'ombre d'un doute, les intérêts propres de la Suisse. Un retard ou un non-paiement relèveraient incontestablement d'une mauvaise décision.

Le Nomes vous souhaite une session d'hiver fructueuse, beaucoup de succès aux différent·e·s candidat·e·s au Conseil fédéral ainsi qu'à vous toutes et tous une très bonne fin d'année 2018.

CALENDRIER

CN : traité au Conseil national
 CE : traité au Conseil des Etats

En **gras** : objets principaux

Première semaine			Recommandation de vote
27/11/2018 08h15-13h00	CE	Ip. Rieder. Conséquences d'un accord sur l'électricité avec l'UE pour l'hydraulique suisse. (18.3815)	Pas de recommandation
29/11/2018 08h15-13h00	CE	Réduction des disparités économiques et sociales dans l'Union européenne élargie. Deuxième contribution de la Suisse en faveur de certains Etats membres de l'UE. (18.067)	Accepter les arrêtés fédéraux
		Po. Janiak. Préserver les intérêts de la Suisse face à la régulation renforcée de la navigation internationale du Rhin par l'UE. (18.3750)	Accepter le postulat

Deuxième semaine			Recommandation de vote
03/12/2018 14h30-21h45	CN	Accord conclu entre la Suisse et l'Union européenne sur le couplage de leurs systèmes d'échange de quotas d'émission. Approbation et mise en œuvre (modification de la loi sur le CO2). (17.073)	Pas de recommandation
06/12/2018 08h15-13h00	CE	Manipulation de compétitions sportives. Convention du Conseil de l'Europe. (18.017)	Ratifier la Convention

Troisième semaine			Recommandation de vote
12/12/2018 08h15-13h00	CE	Loi sur l'Asile. Modification (Crédit-cadre migration ; deuxième contribution de la Suisse en faveur de certains Etats membres de l'UE). (18.068)	Accepter la modification
		Ip. Kuprecht. Règlement Dublin. La Suisse se fait-elle rouler dans la farine ? (18.3789)	Pas de recommandation

PRINCIPAUX OBJETS

Conseil des Etats

Réduction des disparités économiques et sociales dans l'Union européenne élargie. Deuxième contribution de la Suisse en faveur de certains Etats membres de l'UE. (18.067)

Jeudi 29 novembre 2018, 08h15-13h00

Statut : Non encore traité au Conseil

Texte : « Par le présent message, le Conseil fédéral propose deux arrêtés fédéraux. Le premier prévoit d'allouer un montant de 1046,9 millions de francs en faveur des treize pays ayant adhéré à l'UE à partir de 2004 (UE-13) afin de réduire les disparités économiques et sociales (crédit-cadre pour la cohésion). Quant au deuxième arrêté fédéral, il prévoit d'allouer un montant de 190 millions de francs afin de financer des mesures dans le domaine de la migration (crédit-cadre pour la migration) non seulement dans l'UE-13, mais également dans les autres pays de l'UE. Ces deux crédits-cadres, auxquels s'ajoutent les charges propres de l'administration fédérale pour un montant de 65,1 millions de francs, constituent ensemble la deuxième contribution de la Suisse en faveur de certains États membres de l'UE d'un montant de 1302 millions de francs sur dix ans. »

Loi sur l'Asile. Modification (Crédit-cadre migration ; deuxième contribution de la Suisse en faveur de certains Etats membres de l'UE). (18.068)

Mercredi 12 décembre 2018, 08h15-13h00

Statut : Non encore traité au Conseil

Texte : « La présente révision de la loi sur l'asile vise à conférer au Conseil fédéral la compétence de conclure des accords internationaux sur le versement de contributions à certains Etats membres de l'UE ou à des organisations internationales pour mettre en œuvre le crédit-cadre pour la migration se rapportant à la deuxième contribution suisse en faveur de certains Etats membres de l'UE. »

Commentaire : *Le Nomes préconise l'octroi d'une deuxième contribution suisse à certains Etats de l'UE. De cette façon, la Suisse contribue au développement et à la consolidation de la démocratie ainsi qu'à la transition vers une économie sociale de marché en Europe centrale et orientale. Les principaux thèmes choisis nous semblent judicieux dès lors qu'ils permettent à de nombreuses personnes de pouvoir envisager un avenir dans la dignité et la sécurité. Il s'agit, notamment, du crédit-cadre destiné à soutenir la gestion de la migration dans les pays particulièrement concernés, avec pour objectifs concrets l'amélioration des procédures d'asile, d'accueil et de retour. Le Nomes tient par ailleurs à souligner que cette deuxième contribution à certains Etats de l'UE ne doit en aucun être perçue comme un cadeau octroyé par la Suisse, qui a au contraire beaucoup à gagner. Nous participons en effet au développement du marché intérieur, auquel nous avons choisi de participer et dont nous bénéficions largement. Ces aides financières servent ainsi directement les intérêts et objectifs de la politique extérieure de la Suisse. Elles doivent être mises en œuvre sans délai.*

Contact et information



François Cherix
Coprésident du Nomes
francois.cherix@europa.ch



Martin Naef
Coprésident du Nomes
martin.naef@europa.ch



Raphaël Bez
Secrétaire général
du Nomes
Tél. 031 302 35 36
raphael.bez@europa.ch



Lukas Wegmüller
Secrétaire général
du Nomes
Tél. 031 302 35 36
lukas.wegmueller@europa.ch

Nouveau mouvement européen Suisse

Scheibenstrasse 29, CP 481

3000 Berne 22

Tél. 031 302 35 36

www.europe.ch

